## **DIAGNOSTIC PRENATAL**

## Renseignements cliniques

Laboratoire autorisé pour pratiquer en vue du diagnostic prénatal les examens de cytogénétique y compris de cytogénétique moléculaire, de biochimie fœtale y compris les marqueurs sériques maternels et les examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses.

MADAME				
Nom		Adresse		
Prénom				
Nom de Jeune fille				
Date de naissance		Tél		
MONSIEUR				
Nom Pi	rénom	Date de naissance		
MEDECIN PRELEVEUR		MEDECIN TRAITANT		
Nom		Nom Prénom		
Prénom		Adresse		
Adresse		Tel:Fax:		
		N° FINESS :		
Tél		SIGNATURE :		
Fax				
	CDOSSESS	SE ACTUELLE		
■ DDG :		☐ Grossesse mono-fœtale ☐ Grossesse gémellaire		
■ Echographie du 1 <sup>er</sup> trimestre ● date :		• LCC :mm • Clarté nucale :mm		
ANTECEDENTS OBSTETRICAUX DE LA PATIENTE		ANTECEDENTS DU COUPLE		
Même Partenaire		Côté Côté		
Nombre : partenaire différent		maternel paternel		
Grossesses normales	■ Enfant anormal (description) :			
FCS:				
■ IVG :	■ Maladie génétique (laquelle) :			
■ Enfants anormaux :	- maiaaio gononquo			
Sterilite (duree):				
	■ Le père a-t-il eu d'autres enfants avec une autre partenaire ?  □ non □ oui / si oui, Combien ?			
Li IIOII Li Gui / Si Gui, Combien :				
NATURE DU PRELEVEMENT				
☐ Liquide amniotique ☐ Sang fœtal ☐ Villosités choriales* ☐ Produit de fausse-couche				
□ Date de prélèvement : □ □ □ Terme : SA				
S'agit-il d'une 2 <sup>ème</sup> ponction □ non □ oui : date de 1ére ponction □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □				
Nombre de fœtus prélevés :   1 : volumeml /mg; aspect :				
☐ 2 : Identifiant foetus n°1= J1 : volumeml/mg aspect :				
*Il est impératif que le prélèvement soit réalisé le jour de l'expédition dans un milieu de transport disponible sur simple demande.				

## **DIAGNOSTIC PRENATAL**

## Prescription

CYTOGENETIQUE, CYTOGENETIQUE MOLECULAIRE ET GENETIQUE MOLECULAIRE			
INDICATION  - Risque de T21 fœtale ≥ 1/250  □ (1B) Dépistage combiné au 1 <sup>er</sup> trimestre³ □ (1C) Dépistage séquentiel intégré au 2 <sup>nd</sup> trimestre³ □ (1D) Dépistage au 2 <sup>nd</sup> trim. par les marqueurs sériques maternels³ □ (2) Anomalie chromosomique parentale² □ (3) ATCD pour le couple de grossesse avec caryotype anormal²		<ul> <li>(4) Diagnostic de sexe pour les maladies liées au sexe</li> <li>(5) Signes d'appel échographiques¹</li> <li>(6) Age maternel ≥ 38 ans à la date du prélèvement en l'absence de dépistage de T21 fœtale</li> <li>(7) Autres (préciser):</li> <li>(8) Hors convention</li> </ul>	
PRESCRIPTION  Caryotype fœtal  Culture de sauvegarde pour extraction et conservation d'ADN  Recherche de syndrome micro-délétionnel : o Wolf-Hirschhorn (4p-) o Di-George (22q11) o autre  Diagnostic rapide d'aneuploïdie (FISH) sur signe d'appel échographique  Etude (pan-) télomères (MLPA-hors nomenclature) 1+4  Diagnostic rapide des trisomies 13, 18 et 21 par PCR sur indication autre que signe d'appel échographique  Recherche de disomie uniparentale du chromosome (préciser) :  Détermination de zygotie  Achondroplasie   Hypochondroplasie   Syndrome d'Apert   Dysplasie thanatophore    Amyotrophie spinale   Syndrome de Prader-Willi   Dystrophie myotonique de			
□ Drépanocytose <sup>4</sup> □ Hémophilie A <sup>4+5</sup> □ Génotypage rhésus D □ Mucoviscidose <sup>4</sup> □ Syndrome X Fragile <sup>4</sup> * □ Autre :	<ul> <li>□ Bêta-thalassémie<sup>4</sup></li> <li>□ Hémophilie B<sup>4+5</sup></li> <li>□ Génotypage Kell</li> <li>□ Syndrome de Rett<sup>4</sup></li> </ul>	□ Dystrophie myotonique de Steinert <sup>4</sup> *	
DIAGNOSTIC DES MALA	ADIES INFECTIEUSES		
PRESCRIPTION		INDICATION	
□ Cytomégalovirus (CMV) par F □ Toxoplasma gondii par PCR □ Parvovirus B19 par PCR □ Varicelle-zona (VZV) par PCF □ Entérovirus par RT-PCR □ Herpès virus 1 et 2 (HSV) par □ Rubéole par RT-PCR* □ Autre (préciser) :	R r PCR	Signe d'appel échographique¹  o Hypotrophie/retard de croissance isolée o Dilatation ventriculaire cérébrale o Intestin hyperéchogène o Hydramnios o Anasarque o Mort fœtale in utero o Autre (préciser) :	
BIOCHIMIE FŒTALE (liquide amniotique)			
PRESCRIPTION		<u>INDICATION</u>	
□ Alpha-foetoprotéine □ Acétylcholinestérase □ Enzymes digestives* □ Autre (préciser) :		<ul> <li>□ AFP maternelle sérique ≥ 2.5 MoM</li> <li>□ Signes échographiques évoquant un NTD ¹</li> <li>□ Autres signes échographiques¹</li> <li>□ Antécédent de défaut de fermeture du tube neural</li> <li>□ Traitement maternel (notamment Dépakine<sup>®</sup>)</li> <li>□ Dosage systématique</li> <li>□ Antécédent de syndrome néphrotique</li> </ul>	
* examen transmis			
Pièces à joindre:  1 le compte-rendu échographique, 2 le résultat cytogénétique, 3 le compte-rendu du calcul de risqu 4 le sang des parents, 5 l'enquête moléculaire cas index, 6 les résultats sérologiques.	e de T21 fœtale,	☐ Attestation / Consentement Si NON le RECLAMER	